

# LE PETIT MÉTROPOLITAIN

#16  
JUILLET/AOÛT  
2017

LE MAGAZINE DES AGENTS DE LA MÉTROPOLE



p. 6

## DOSSIER

### La Métropole travaille tout l'été

p. 12

## EN ACTION

Comment les acteurs du social et du médico-social font face à la canicule

p. 19

## EN PERSONNE

Être à l'écoute pour mieux répondre

CÔTÉ  
INSTITUTION

- 03** LA DATA DU MOIS  
Femmes et hommes  
de la Métropole
- 04** ACTUS  
La nouvelle présidence  
de la Métropole  
Actualités juillet/août
- 06** DOSSIER  
La Métropole travaille  
tout l'été
- 11** D'HIER À AUJOURD'HUI  
Éducateur spécialisé :  
la permanence du lien  
éducatif quelles que soient  
les évolutions du métiers

CÔTÉ  
RÉALISATIONS

- 12** EN ACTION  
Comment les acteurs du  
social et du médico-social  
font face à la canicule
- 14** HORS LES MURS  
Les métropoles se  
coordonnent pour être  
davantage reconnues  
au niveau européen
- 15** POINT  
D'INTERROGATION  
Comment nos paveurs font  
de l'art en travaillant ?

CÔTÉ  
AGENTS

- 16** REGARDS CROISÉS  
Cité des congrès au  
rendez-vous des projets  
entrepreneux
- 18** C'EST PRATIQUE  
Partir en retraite  
se prépare un an  
avant son départ
- 19** EN PERSONNE  
Être à l'écoute pour  
mieux répondre
- 20** INFOS DU  
PERSONNEL
- 21** LES ASSOS
- 22** EXPRESSIONS  
SYNDICALES

## CONTRIBUTEURS

**Direction Prospective  
et dialogue public**

Camille Pantano

**Délégation Développement  
solidaire et habitat**Madeleine Aufrand  
Thomas Lalire**Direction Ressources DDUCV****Communication eau**Laure-Anne De Biasi  
Elsana Burazerovic**Communication développement**

Véronique Saint-André

**Communication/marketing propreté**

Béatrice Vandroux

**Communication/documentation voirie**

Karine Lalo

**Direction de la Culture**

Sylvie Senis

**Direction Patrimoine  
et moyens généraux**

Vincent Deshayes

**Direction Attractivité  
et relations internationales**

Ouarda Hadid

**Service des Archives**

Carol Demessieux

**Service Documentation**

Cécile Lardet

Geneviève Vazette

**Direction Finances**

Isabelle Durif

**Comité social du personnel**

Nicole Albinana

**Lyon Sport Métropole**

Marina Debiesse

DTP – SERVICE DE LA COMMUNICATION  
INTERNE – HÔTEL DE MÉTROPOLE20, rue du Lac, CS 33569  
69505 Lyon Cedex 03  
Tél. 04 78 63 41 04[vriffault@grandlyon.com](mailto:vriffault@grandlyon.com)  
[cbarbier@grandlyon.com](mailto:cbarbier@grandlyon.com)**Directeur de la publication**  
Olivier Nys**Rédacteur en chef**

Pierre-Yves Collaud

**Rédactrice en chef adjointe**

Anne-Sophie Peyret-Rosà

**Coordination et rédaction**

Christian Barbier - Véronique Riffault

**Crédit photos**Anne Thomé  
Daniel Gillet  
Emma Arbogast  
Eric Soudan  
Thierry Fournier  
Thomas Lalire**Conception graphique**

In Média Res

**Réalisation**

Anne Thomé

**Impression**

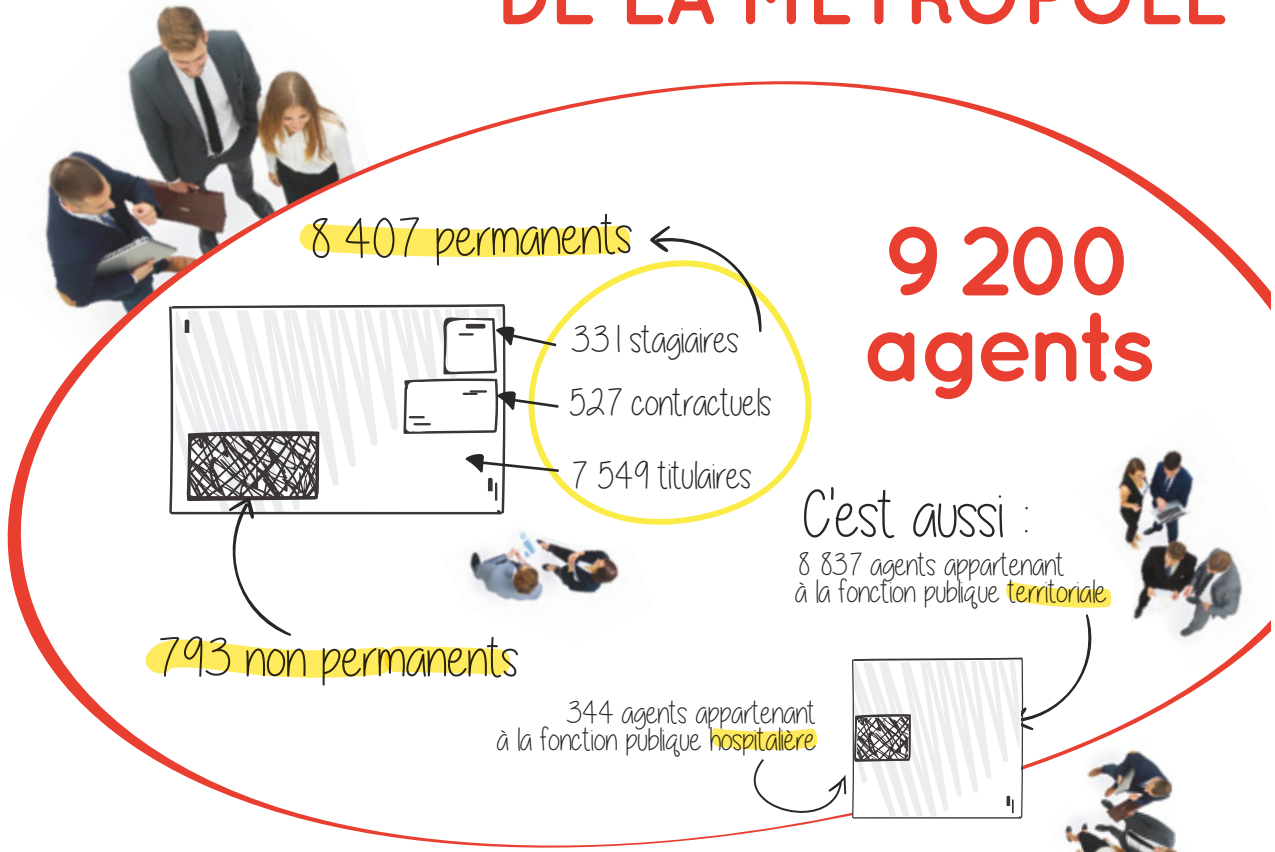
OTT imprimeurs



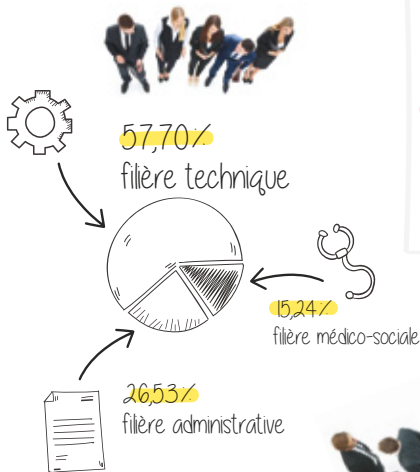
# Femmes et hommes

Effectifs en activité au 31/12/2016

## DE LA MÉTROPOLE



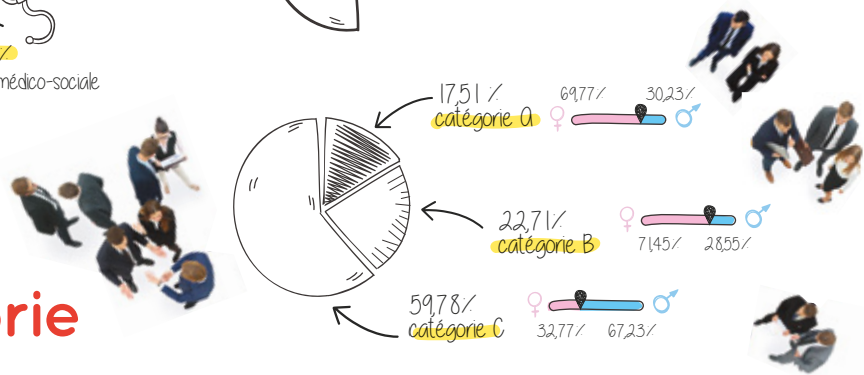
### Filières



### Parité



### Catégorie



# David Kimelfeld, Président de la Métropole



Suite à la démission de Gérard Collomb de ses mandats exécutifs locaux pour se consacrer à ses fonctions nationales de Ministre de l'Intérieur, une nouvelle élection a eu lieu au Conseil métropolitain du 10 juillet dernier.

**David Kimelfeld**, jusqu'ici 1<sup>er</sup> vice-président, a été élu Président de la Métropole. Un nouvel exécutif a également été élu.

## Les vice-présidents

<b>1<sup>er</sup> vice-président</b>	Marc Grivel	<b>14<sup>e</sup> vice-président</b>	Jean-Paul Colin
<b>2<sup>e</sup> vice-présidente</b>	Fouziya Bouzerda	<b>15<sup>e</sup> vice-président</b>	Bruno Charles
<b>3<sup>e</sup> vice-président</b>	Jean Paul Bret	<b>16<sup>e</sup> vice-présidente</b>	Hélène Geoffroy
<b>4<sup>e</sup> vice-présidente</b>	Michèle Vullien	<b>17<sup>e</sup> vice-présidente</b>	Murielle Laurent
<b>5<sup>e</sup> vice-président</b>	Richard Brumm	<b>18<sup>e</sup> vice-présidente</b>	Laura Gandolfi
<b>6<sup>e</sup> vice-président</b>	Jean-Luc Da Passano	<b>19<sup>e</sup> vice-président</b>	Guy Barral
<b>7<sup>e</sup> vice-présidente</b>	Myriam Picot	<b>20<sup>e</sup> vice-présidente</b>	Sandrine Frih
<b>8<sup>e</sup> vice-président</b>	Michel Le Faou	<b>21<sup>e</sup> vice-président</b>	Gérard Claisse
<b>9<sup>e</sup> vice-président</b>	Pierre Abadie	<b>22<sup>e</sup> vice-présidente</b>	Béatrice Vessiller
<b>10<sup>e</sup> vice-président</b>	Roland Crimier	<b>23<sup>e</sup> vice-président</b>	Renaud George
<b>11<sup>e</sup> vice-président</b>	Thierry Philip	<b>24<sup>e</sup> vice-président</b>	Prosper Kabalo
<b>12<sup>e</sup> vice-président</b>	Alain Galliano	<b>25<sup>e</sup> vice-président</b>	Georges Képénékian
<b>13<sup>e</sup> vice-présidente</b>	Karine Dognin-Sauze		

Le contenu détaillé des délégations attribuées à chaque vice-président sera en ligne sur [Comète](#).

## SOS BÂTIMENTS

En ce début du mois de juillet, la direction du Patrimoine et des moyens généraux a ouvert un **centre d'appels** pour gérer les problèmes bâtimentaires des collègues et des maisons de la Métropole.

**De 8h30 à 16h45, 5 jours sur 7**, un numéro d'appel unique permet de signaler un problème de chauffage ou électrique, une serrure bloquée, une fuite d'eau, un portail hors service, ou encore une vitre cassée. Ce numéro d'appels est couplé à une boîte mail. Cette initiative va permettre d'assurer la traçabilité des prestations, de prioriser et d'orienter les demandes et enfin d'assurer un retour vers les directions.

**04 78 63 47 70 (4 47 70)**

[sosbatiments@grandlyon.com](mailto:sosbatiments@grandlyon.com)

## Le rapport d'activité interne 2016 est consultable sur Comète

Présentant toujours les missions, chiffres clefs et projets phares de chaque service ou direction, il est illustré, cette année, de diaporamas photos pour chaque délégation. Un document à consulter sur comète pour parfaire ses connaissances sur tout ce que fait l'institution.

 **Comète, rubrique En commun > Grands dossiers**

## Projet de dématérialisation de la chaîne comptable lancé

Le projet de dématérialisation de la chaîne comptable a pour objectif d'adapter les processus et l'organisation de la fonction comptable de la Métropole aux exigences réglementaires et aux nouveaux outils nécessaires à la réalisation d'une exécution comptable dématérialisée. Bien qu'obligatoire pour les collectivités, c'est un véritable levier de modernisation de la fonction comptable

permettant de supprimer les tâches sans réelle valeur ajoutée (impression, saisie) et d'assurer un meilleur partage de l'information. Les agents comptables, ainsi que tous les acteurs de la chaîne de la commande publique et de la facturation, sont donc concernés par ces évolutions.

 **En savoir plus sur Comète, rubrique En commun > Grands dossiers**

## LA STATION D'ÉPURATION DE PIERRE-BÉNITE A FÊTÉ LES 10 ANS DE SA RÉNOVATION

Le 6 juillet, les agents de la station d'épuration de Pierre-Bénite étaient invités à fêter les 10 ans de sa rénovation. Initialement construite en 1972, la station a fait l'objet, de 2002 à 2007, d'un vaste chantier de modernisation, tout en continuant à traiter les eaux usées de son bassin versant. Cet ambitieux projet a permis de doter le Grand Lyon d'un ouvrage totalement neuf. Depuis 2007, la station d'épuration dispose d'un parcours pédagogique sécurisé pour les scolaires et le grand public. 1300 scolaires la visitent chaque année. Elle ouvre aussi ses portes pour les journées européennes du patrimoine. La station d'épuration de Pierre-Bénite est, hors région parisienne, la plus grande station à être exploitée en régie directe. 70 agents œuvrent pour son exploitation et le service est rendu 24h sur 24.

## SENTEZ-VOUS SPORT !



**21 SEPTEMBRE**

L'événement sportif de la rentrée aura lieu **le 21 septembre de 11h30 à 14h30** au Palais des Sports de Gerland. Cette manifestation sportive est organisée par le service Communication interne en partenariat avec le Comité Régional Olympique et Sportif Rhône-Alpes, l'association Lyon Sport Métropole, la Ville de Lyon et les services métropolitains (DRH, DPMG, DSHE, Communication externe...). Les grandes thématiques de l'édition 2017 sont la pratique sportive, le bien-être, la convivialité, le team-building. Que vous participiez ou non à une compétition, pour découvrir les ateliers sport et bien-être ou pour encourager vos collègues, inscrivez-vous !

**En visiteur libre** : jusqu'au 15 septembre

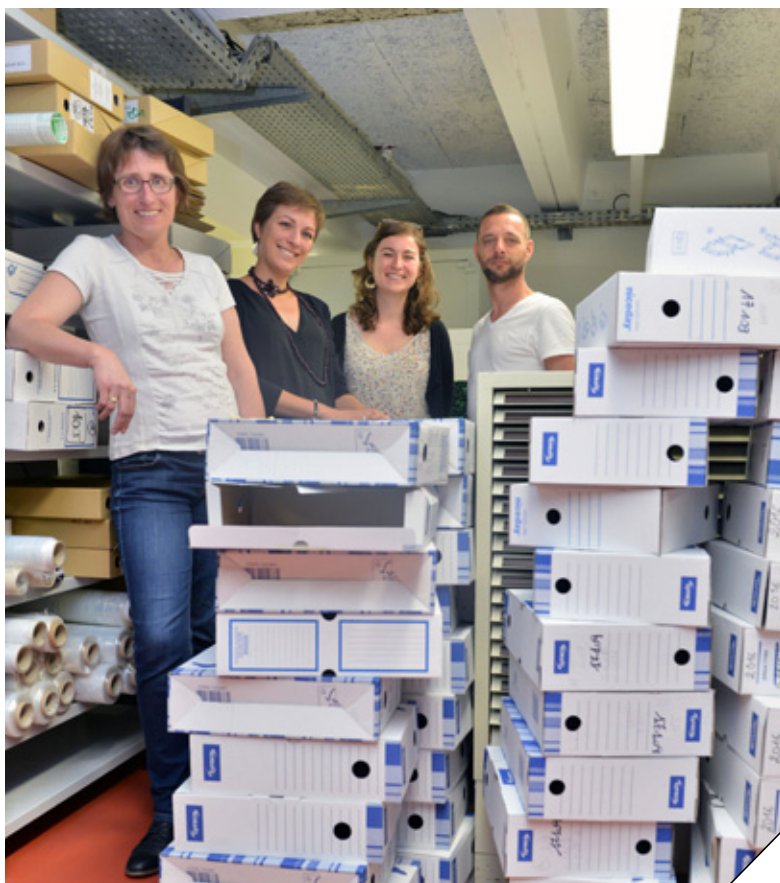
**Pour s'inscrire, deux solutions** : téléchargez le bulletin d'inscription de la page dédiée à l'événement sur **Comète** ou rendez-vous sur le site [www.lyonsportmetropole.org](http://www.lyonsportmetropole.org)

**Renseignements** :

[sentezvousport@grandlyon.com](mailto:sentezvousport@grandlyon.com)

**16, 17 SEPTEMBRE**





L'équipe des archives

## ÉDITO **Un moment particulier de l'année**

Pour ce numéro d'été, nous avons choisi de montrer comment nous travaillons à la Métropole pendant cette période particulière de l'année. Ce qui nous vient spontanément à l'esprit, c'est une forme de ralentissement de l'activité durant quelques semaines.

En réalité, pour un certain nombre de services, c'est au contraire une période de travail intense. On profite du fait qu'il y ait moins de circulation automobile, pas de cours dans les collèges ou plus d'étudiants dans les locaux universitaires pour entreprendre des travaux de construction ou de maintenance. L'objectif : réaliser nos chantiers en perturbant le moins possible la vie des usagers.

Il y a aussi les activités spécifiques à la période estivale : dispositifs de veille pour les personnes âgées isolées en période de canicule, programmes de sorties pour les enfants accueillis à l'IDEF, gestion des personnels saisonniers, ...

Pour les services où l'activité habituelle marque un certain ralentissement, cette période permet de se consacrer à des dossiers ou chantiers que nous n'avons pas le temps d'effectuer au cours de l'année. Et puis, cela nous offre la possibilité d'anticiper en préparant la rentrée dans de bonnes conditions.

Quoi qu'il en soit, notre mission de service public implique que nous assurions, même dans les périodes plus creuses, une continuité dans les services rendus. Cela implique de nous organiser en conséquence, notamment pour tous les services en contact direct avec les citoyens. Ce dossier donne à voir quelques exemples de la palette des activités spécifiques à cette période estivale ; chacun s'y retrouvera. Mais ne perdons pas de vue que l'été, c'est aussi fait pour se reposer, se ressourcer, se faire plaisir et passer du bon temps en famille ou avec ses amis... alors, bel été à toutes et tous !

Le comité de Direction générale

# LA MÉTROPOLE TRAVAILLE TOUT L'ÉTÉ

Sitôt qu'on évoque les mois de juillet et août, on pense vacances et farniente. Pourtant, congés ou pas, nombre d'agents ne lèvent pas le pied. Certains même mettent les bouchées doubles. Tour d'horizon non exhaustif des équipes pour qui été rime avec travail spécifique.

## LES PICS D'ACTIVITÉ

**Pour nombre d'agents, le travail en été signifie plus rythme soutenu que bas régime.**

### Ça ne chôme pas du côté des permis de construire

"Entre mi-juillet et mi-août, notre activité augmente d'environ 30% par rapport au restant de l'année, les professionnels du domaine de la construction soldant leurs dossiers mi-juillet", confie Anne Besnehard, chef du service Autorisation du droit des sols. En effet, ces dernières adressent aux communes les permis de construire et autres autorisations. Or, l'enregistrement de ces documents en mairie fait démarrer des délais de traitement, imposant une "course contre la montre" allant de un à trois mois. Si les communes envoient rapidement les éléments à étudier, 15 jours à 2 mois s'avèrent nécessaires pour traiter un dossier. Agir

vite tient de l'impératif car 70% de l'effectif est présent. Même si un système d'alerte via une boîte courriel sécurise l'envoi de réponses dans les délais, une polyvalence et le maintien continu d'un contact entre collègues s'avèrent essentiels pour assurer la continuité de service.

### Forte réactivité avec le traitement des DIA

La Métropole est titulaire du droit de préemption urbain pour acheter en priorité un bien immobilier en vente afin de réaliser une opération d'intérêt général. Ce droit s'exerce par le biais d'une Déclaration d'Intention d'Aliéner (DIA) que le notaire envoie aux communes et qui marque le début de l'instruction, la collectivité ayant deux mois pour préempter ou renoncer. Ce document est transmis à la direction du Foncier et de l'immobilier qui l'enregistre. Chaque DIA se traite dans un délai de trois à six semaines

entre réception, saisie, étude, sollicitations des services et visite du bien. Elles parviennent en flux continu à la Métropole, avec deux pics, à Noël et en juin-juillet. En 2016, sur 12 000 DIA annuelles, 30% ont été traitées pendant l'été. "L'augmentation estivale de l'activité oblige à une polyvalence et la tenue de permanences car les délais d'instruction ne changent pas" indique Éric Peigné, responsable de cette activité.

## LEFONDETLAFORME

**Souvent, on profite de l'été pour s'atteler à ce que l'on laisse de côté le restant de l'année. Petit panel.**

### Boum aux archives

Au bureau, les grands ménages sont plus d'été que de printemps. Bilan : l'activité de l'unité Archives bat son plein. "Alors que nous traitons en moyenne 25 demandes par mois durant l'année, sur les mois de juin, juillet et août, on en dénombre près de 45", indique Philippe Grandjean, responsable de l'unité Archives. Cela suscite une augmentation des rendez-vous de conseil (ce qu'il faut absolument conserver,...). Parallèlement, qu'ils soient acheminés par les services ou l'unité Commande-livraison, les transferts de documents livrés montent en flèche. Cette mobilisation de l'unité Collecte et traitement implique donc un ralentissement dans les traitements d'autres documents et les travaux d'indexation et de gestion de la base de données. Des tâches qui reprendront de plus belle à l'automne. Pour ceux qui envisagent d'archiver cet été, sachez qu'il est essentiel d'anticiper, les agendas des agents des Archives se remplissant à la vitesse de l'éclair. Or, si vous ne savez pas ce qu'il faut jeter ou garder, vous ne pourrez vous atteler à votre rangement.

Consultez le guide pratique "verser et éliminer les documents"

**✂ Sur Comète, rubrique Ressources > Patrimoine et moyens généraux**



L'équipe des permis de construire au grand complet

## À GRECO, on prendra du temps pour en gagner plus tard

Si durant le mois de juillet l'activité du centre d'information et de contact ne faiblit pas, août s'avère, lui, un peu plus calme. Ce mois-là sera donc propice à un travail de fond visant à structurer une automatisation de certaines réponses. Petite explication sur les tenants et aboutissants de ce dispositif qui, à terme, facilitera grandement la vie des services, notamment urbains. Au centre de contacts sont aussi bien traitées les sollicitations reçues par téléphone, formulaires web, courriels et courriers que les réponses adressées aux usagers. Or, nombre de réponses nécessitant

des informations complémentaires ou une intervention des services ne peuvent se faire en direct. Aujourd'hui, dans l'outil informatique GRECO, les services ont à leur disposition, un espace commentaire "pour réponse demandeur" où, individuellement, ils précisent le résultat de leur intervention. Cela leur prend un temps considérable. C'est donc pour leur faciliter la tâche, que les agents de GRECO travailleront en août à la structuration de listes déroulantes proposant des réponses toutes prêtes sur des sujets récurrents. De cette manière, la Métropole gagnera en efficacité et précision. Quant aux usagers, ils disposeront de réponses mieux adaptées et plus rapidement.

### Frédéric Couty

responsable du centre  
d'information & de contact,  
mission Coordination territoriale



## CONTINUITÉ DE SERVICE OBLIGE

**Il n'y a pas de vacance(s) pour le service public. Parmi les nombreuses activités obligées d'organiser des permanences, focus sur les tunnels et l'information métropolitaine.**

### Des tunnels toujours surveillés

La période estivale voit le trafic augmenter fortement et, avec lui, le nombre d'événements. Les agents du PC Comet doivent donc redoubler de vigilance. Pour maintenir une surveillance des tunnels 24 heures

sur 24 et 7 jours sur 7, les congés sont calés en anticipation dès avril. Ce mode de fonctionnement organise sereinement la présence permanente de deux agents pour effectuer les patrouilles sur les mois de juillet et août, tout en minimisant les possibles remplacements "en sur-tour".

## L'INFORMATION EN CONTINU CONTINUE L'ÉTÉ AUSSI



L'équipe Web et éditions de la direction de l'Information et de la communication aux manettes tout l'été

L'actualité ne s'arrête jamais. Pendant l'été, à la direction de l'Information et de la communication externe, le service Web et éditions est mobilisé pour assurer l'info sur les sites et réseaux sociaux. Tous les jours ouvrés, même la veille du 15 août, il y a un membre de l'équipe pour mettre en ligne l'actualité, poster une photo sur instagram ou répondre aux questions des internautes... qui ne se déconnectent pas, même en vacances ! Et avec près de 80 000 fans sur facebook, il y a du pain sur la planche même au beau milieu de l'été. En cas de situation exceptionnelle, alerte canicule par exemple, c'est elle ou lui qui gère la communication en ligne.

### Pour rester connecté :

[Instagram.com/grandlyon](https://www.instagram.com/grandlyon) ;  
[Facebook.com/legrandlyon](https://www.facebook.com/legrandlyon) ;  
[Twitter.com/grandlyon](https://twitter.com/grandlyon) ;  
[grandlyon.com](http://grandlyon.com) ; [met.grandlyon.com](http://met.grandlyon.com)





Fête de l'IDEF

## LES SAISONNIERS

Certaines activités dépendent de la période de l'année. C'est le cas à l'IDEF mais aussi au niveau de la Voirie avec de nombreux travaux exigeant une communication appropriée.

### Les agents de l'IDEF plus que jamais sur le pont

Parce qu'il est essentiel durant la période estivale pour les enfants et adolescents de l'IDEF (Institut Départemental de L'Enfance et de la Famille) de faire provision de souvenirs, vivre des expériences collectives joyeuses, sportives et créatives, le personnel de l'établissement se met en quatre pour qu'été rime avec activités. Si les mois de juillet et août voient s'organiser près de vingt camps de cinq à sept jours en Ardèche, Auvergne, bord de mer ou à la montagne, c'est le résultat d'un travail amorcé dès janvier. *"Les lieux d'hébergement (gîtes et campings) accueillant des groupes pouvant aller jusqu'à douze personnes et acceptant le paiement par mandat administratif ne sont pas légion. La validation d'un projet pédagogique exige donc prospections et agréments, tout doit être ficelé en mars/avril"*, indique Corine Roux chef de service à l'IDEF. Et force est de constater que le programme s'avère aussi chargé pour les enfants que pour les éducateurs ! Ces derniers, outre l'encadrement, l'animation et l'instauration de règles de vie en communauté,

rédigent chaque soir des rapports sur le comportement des enfants, des éléments précieux pour les travailleurs sociaux des MDM suivant les enfants. Cette période de moindre occupation des bâtiments métropolitains est aussi mise à profit par les "maîtresses de maison" pour l'entretien des locaux de fond en comble. Toutefois, le site de l'IDEF reste occupé. En effet, foyer d'accueil d'urgence, il accueille de manière inconditionnelle tout mineur de 0 à 18 ans placé à l'aide sociale à l'enfance. Aussi, lorsque la majorité des unités éducatives du foyer partent en camp, le service provisoire d'accueil d'urgence reste à la manœuvre. Une dizaine d'éducateurs y demeurent pour leur proposer des activités. Les enfants et adolescents bénéficient, par ailleurs, tout l'été de sorties extérieures - piscine, visites, cinéma - et ont tout loisir de participer au florilège d'activités de jour - atelier pâtisserie, équitation - ou encore s'inscrire aux chantiers Ville Vie Vacances de Bron.

### Quand vacances riment avec travaux

Les mois d'été, le territoire se vide quelque peu de ses habitants, un

certain nombre de Grands Lyonnais quittant la Métropole. Cette période est donc vouée aux chantiers. Cette année, cela concernera le boulevard Laurent Bonneval, le Boulevard Urbain Sud, la bretelle sortie Genas et la RD302, mais aussi les aménagements de voies à fort trafic. À titre d'exemple, les équipes seront mobilisées durant les congés scolaires d'été pour réaliser des travaux de remise en état du pont de l'Épargne, à Lyon 8<sup>e</sup>. Avant fin août seront effectués les travaux de rabotage et d'étanchéité ainsi que la réfection des enrobés de l'ouvrage. Les écoliers ne fréquentant pas les établissements, les agents de proximité en profitent pour effectuer des travaux aux abords des groupes scolaires. C'est le cas du réaménagement du parvis de l'école Salvador Allende à Saint-Fons qui, a commencé début juillet.

Chaque chantier nécessite information auprès de la population et signalétique spécifique. Des outils de communication chantiers sont donc élaborés. En 2016, 35% de la production de tracts, affiches ou totems l'avait été pour les seuls mois de juin et juillet.

# LES ACTIVITÉS QUI PRÉPARENT LA RENTRÉE

Les vacances passent souvent vite ; aussi, nombreux sont les services qui s'activent pour que tout soit prêt la rentrée venue. Parmi eux, le service Université, les agents des collèges et bien d'autres...

## La Maison des étudiants revue de fond en comble

Les 12 et 13 octobre derniers, le service Université, accompagné par la direction Prospective et dialogue public ainsi que le laboratoire Érasme et la direction Patrimoine et moyens généraux ont organisé le "Remix de la Maison Des Étudiants". Cet événement créatif et collaboratif qui a associé plus de 40 participants a remis à plat l'offre de services, identifié de nouveaux usages et imaginé des aménagements induits par des prestations renouvelées. "Le salon d'accueil permettra de visualiser la globalité de l'offre de services de la MDE. Une occasion de susciter de nouvelles opportunités entre les étudiants fréquentant le lieu", confie Anne-Cécile Pidal, responsable du

service Université, en présentant les six projets ayant servi de base à la rédaction du cahier des charges des travaux. Le chantier qui a débuté le 27 avril dernier durera quatre mois. Chaque mardi, tous les acteurs se réunissent pour une réunion de chantier car l'ouverture est prévue pour le 4 septembre prochain. En effet, la démolition effectuée début mai, a été suivie par le montage des premières cloisons fin mai et juin a été consacré aux changements des menuiseries intérieures et extérieures. "En juillet, nous attaquons la peinture et, entre fin juillet et mi-août, nous poursuivrons par les sols, avant de finir, après le 15 août, par les équipements", indique Émeline Bastide, responsable du projet pour la DPMG. Pendant ce temps, le service

Université est sur le pont pour faire découvrir en septembre ce lieu renouvelé à l'ensemble des étudiants de la Métropole !



Anne-Cécile Pidal (Responsable du service Université),  
Émeline Bastide (chargée d'opérations DPMG)

## Grand ménage et travaux complémentaires pour les agents des collèges

L'école se termine fin juin. Cependant, les agents des collèges continuent, eux, à travailler jusqu'à la mi-juillet. Les examens du brevet terminés, ils effectuent des permanences et entreprennent des activités ne pouvant être réalisées dans le feu de l'action quotidienne lorsque les élèves sont présents dans les locaux. Les agents et chefs de cuisine s'emploient donc à nettoyer en profondeur les salles de cantine, les cuisines et tous les ustensiles. Quant aux agents techniques, outre un ménage des salles de cours (bureaux et chaises parfois maculés de graffitis et autres chewing-gums), ils s'attellent à des travaux de réfection parfois bruyants, précautionneux ou d'ampleur. Tous ces agents reprendront le travail fin août afin de préparer la rentrée des enseignants et des élèves. Un dernier ménage des locaux et la cloche sonnera pour une nouvelle année scolaire.

## Contrats d'objectifs et préparation budgétaire : cogitations coordonnées

Dans les administrations publiques, une lettre de cadrage budgétaire annonce généralement le début de l'été car, automne rime avec conférences budgétaires. Concrètement, pour les services de proximité, cela signifie trois mois à



Xavier Castelnau, responsable du service Pilotage interne (DEP)  
Sandra Jousset, directrice adjointe de la Programmation (DF)

calculer les budgets nécessaires à la bonne réalisation des missions l'année suivante.

En 2017 à la Métropole, l'exercice diffère en termes de méthode et d'acteurs impliqués. En effet, recherche d'optimisation et de simplification oblige, une mise en cohérence des contrats d'objectifs et du budget est encouragée. En avril dernier, le service Pilotage interne de la direction de l'Évaluation et de la performance a diffusé aux délégations le cadrage fédéral des contrats d'objectifs revisités. Ces derniers, désormais pluriannuels (2017 - 2020) et davantage centrés sur les marges de progrès des directions, visent à devenir plus efficace et plus simples. Les propositions des délégations et directions sont, dif-

fusées en juillet au Directeur général. Toutefois, chaque contrat de direction devra s'articuler aux moyens sollicités, c'est-à-dire en cohérence avec la lettre de cadrage budgétaire adressée début juillet par la direction des Finances. Il y a donc fort à parier qu'en juillet et août, une judicieuse synchronisation s'instaurera entre référents contrats d'objectifs et directeurs administratifs et financiers pour coordonner au mieux objectifs et budget associés et rendre début septembre des copies harmonisées. Les discussions seront certainement aussi animées au sein de chaque direction pendant la période estivale qu'elles le seront à la rentrée lors du dialogue de gestion qui réunira tous les acteurs impliqués dans la démarche.

# ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ

LA PERMANENCE DU LIEN ÉDUCATIF QUELLES QUE SOIENT LES ÉVOLUTIONS DU MÉTIER

Depuis plusieurs décennies, le métier d'éducateur spécialisé a connu des évolutions majeures en raison de la spécialisation grandissante des diplômes, de l'enrichissement des référentiels métiers et de la sortie de nombreux textes législatifs. Tour d'horizon des changements intervenus.

"ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ, UNE PROFESSION QUI S'ADRESSE À L'HUMAIN"



Fabien Trevisan (conseiller technique à la direction Santé et développement social)  
Michel Maloron (éducateur spécialisé à l'aide sociale à l'enfance de Bron)

Selon la première définition du métier en date de 1951, l'éducateur spécialisé œuvre à la création de conditions permettant aux enfants, adolescents ou jeunes adultes présentant des déficiences psychiques ou des difficultés d'insertion, de disposer des moyens d'être acteurs de leur développement éducatif, thérapeutique et/ou social.

## DES DIPLÔMES SOLLICITANT DES DOMAINES DE PLUS EN PLUS LARGES

Trois dates scandent la mutation du travail éducatif.

**1967** : la structuration du diplôme d'État donne une place essentielle au développement de l'enfant.

**1990** : un large volet psychologique est intégré au cursus d'enseignement.

**2007** : le décret du 15 mai relatif au diplôme d'État d'éducateur spécialisé renforce la posture de coordonnateur de projet.

## LA LÉGISLATION MODIFIE L'EXERCICE DU MÉTIER

Avec la primauté de l'action concertée sur l'intervention judiciaire, l'instauration du projet personnalisé pour l'enfant, la diversification des modes de faire alternatifs au placement de l'enfant, la loi de 2007 réformant la protection de l'enfance a elle aussi influé sur le renouvellement de la posture professionnelle. Par ailleurs, l'éducateur rédige de plus en plus de rapports d'aide à la décision ou des notes de situation des enfants suivis. *"C'est devenu un passage obligé à l'exercice de la fonction, contexte budgétaire contraint oblige"*, confie Michel Maloron, éducateur spécialisé à l'aide sociale à l'enfance de Bron. Le développement du travail en réseau n'est pas en reste non plus, l'accompagnement des familles se déclinant dans une logique pluridisciplinaire (avec des psychologues, des assistants sociaux,...) et interinstitutionnelle (missions locales, collèges,...).

## ANALYSER LES MUTATIONS POUR PRÉSERVER LE LIEN ÉDUCATIF

Sur Saint-Fons et Vénissieux, des chercheurs accompagnent actuellement les professionnels du secteur dans leur réflexion sur l'ajustement des pratiques aux transformations de la société (désinsertion, dépendances, précarité, handicaps, marginalité, isolement, violences intra familiales, ...). *"Un des enjeux est de mieux comprendre les difficultés d'intervention des professionnels de la protection de l'enfance, dont les éducateurs, afin que, quel que soit le lieu d'intervention (domicile, rue ou foyer), le cœur de la mission reste la relation de confiance et de partage avec l'enfant et sa famille"* indique Fabien Trevisan, conseiller technique à la direction Santé et développement social. En effet, les problèmes sociaux ont toujours un visage, une histoire, une singularité impliquant que la réponse se construise pour et avec l'autre.



## COMMENT LES ACTEURS DU SOCIAL ET DU MÉDICO-SOCIAL FONT FACE À LA CANICULE

Chaque année, entre le 1<sup>er</sup> juin et le 31 août, le plan national canicule est activé. Destiné à protéger les populations vulnérables, il implique un travail important d'organisation, de prévention et de coordination au sein de la Métropole.

Le plan canicule comprend quatre niveaux aux couleurs des cartes de Météo France : verte, jaune, orange et rouge. À partir du niveau 3 (orange), déclenché et levé par le Préfet de département, des actions préventives et curatives sont mises en œuvre par la collectivité. Compte-tenu de sa mission de santé publique, la Métropole veille effectivement au bien-être des publics fragiles composés principalement des personnes âgées, handicapées, enfants en bas âge, femmes enceintes, personnes sans abri ainsi que les bénéficiaires des prestations métropolitaines (allocation personnalisée d'autonomie et prestation de compensation du handicap). Cela implique une organisation bien huilée.

### LE FÉDÉRAL EN TÊTE DE PONT

La Direction Santé et Développement Social (DSDS) coordonne le dispositif. A ce titre, elle définit les procédures, fait le lien avec l'Agence ré-

gionale de santé et la Préfecture, mais aussi avec les territoires, la Protection maternelle et infantile et le pôle personnes âgées et personnes handicapées. "C'est primordial pour la bonne diffusion de l'information au terrain, aux établissements PAPH, aux services d'aide à domicile et aux

### QU'EST-CE QUE LA CANICULE ?

En Europe, les périodes de fortes chaleurs surviennent lorsque la constellation du chien se lève en même temps que le soleil. D'où le terme canicule qui lui est associé. Toutefois, **trois conditions** la définissent :

- Il fait plus de 34 degrés la journée,
- la nuit, la température ne descend pas en-dessous de 20 degrés,
- cette période de forte chaleur dure au moins trois jours.

sites d'accueil de jeunes enfants", précise Benoît Morellet, chargé de mission à la DSDS.

### LES MAISONS DE LA MÉTROPOLE AU CŒUR DU DISPOSITIF

Dès les niveaux 1 et 2, les professionnels des MDM (médecins, puéricultrices, infirmières, travailleurs sociaux...) sont en première ligne pour préparer la mise en œuvre du dispositif, relayer les messages de prévention et recommandations auprès des publics ciblés. Aussi, toute l'année, et plus encore l'été, ils mettent à jour des listes de personnes vulnérables sur la base de critères multiples : isolement, absence de volets ou de frigo, état de santé fragile du public, comme une fillette ayant des soucis cardiaques, etc.

À partir du niveau 3, chaque directeur de MDM organise un système de surveillance et d'alerte renforcé comportant un planning de présence de proximité et une priorisation de l'activité. Concrètement, cela signifie d'abord l'appel téléphonique des personnes identifiées qui, début juin, reçoivent un courrier leur indiquant les bonnes pratiques à adopter en cas de hausse de température - ainsi que les numéros d'urgence. En cas de non réponse, d'inquiétude de la famille ou si la

personne le souhaite, une visite à domicile peut aussi être effectuée. "La coordination avec les Centres Communaux d'Action Sociale et les communes évite les doublons, tout en assurant une couverture de l'ensemble des publics sensibles" souligne Anne-Soline Malfatto, adjointe au responsable de service aide à la personne MDM de Saint-Fons. Il arrive également que, sur demande d'un directeur de territoire, des professionnels médico-sociaux se rendent sur des squatts. "Nous y allons de manière préventive et toujours en binôme. Les personnes sans abri profitent d'ailleurs de notre visite pour nous interroger sur l'avancée de leurs dossiers. Le caractère pédagogique sur le fonctionnement de la Métropole s'avère indéniable" indique Eulalie Gory, médecin de secteur sur les 3ème et 6ème arrondissements.

Bien évidemment, chaque jour, l'ensemble des données des territoires remontent à la cellule alerte canicule de la DSDS qui centralise les informations. Des éléments qui serviront autant à la rédaction du bilan annuel de l'automne qu'à l'harmonisation des procédures en direction des usagers avec celles existantes pour les agents

Consultez le guide "canicule"

**Sur Comète, rubrique Ressources humaines**

"UN RÔLE DE PRÉVENTION ET DE PROTECTION"



**BERNADETTE VIVES-MALATRAIT**

Puéricultrice MDM de Saint-Fons

"Compte tenu de notre rôle de protection auprès des enfants en bas âge, dès l'alerte de niveau trois, je contacte les jeunes mères de mon secteur considérées comme vulnérables. Elles figurent sur les listes soit en raison de leurs conditions de vie ou de logement, soit en raison de l'état de santé des nourrissons constaté lors des visites pesées. Sur la base d'un questionnaire type, je vérifie qu'elles connaissent les signes révélateurs de déshydratation (vomissements, fièvre, malaise, ...) ainsi que les précautions à prendre quand le mercure monte (poser une serviette mouillée sur l'enfant, ventiler la chambre le matin et le soir, jeter un biberon non bu au bout d'une heure, ...). Quand leurs réponses révèlent des risques pour la santé des bébés autant pour que la leur, je me déplace à domicile, tout en leur conseillant, en cas de difficultés à gérer la situation, de se rendre aux urgences pédiatriques, voire à la maison médicale de garde ou de composer le 15."

## CHIFFRES SUR LA CANICULE

**2015**

**16 jours d'alerte canicule** ont donné lieu à 3 633 appels et 90 visites à domicile.

**2016**

**3 jours d'alerte niveau 3** ont donné lieu à 1 099 appels et déclenché 37 visites à domicile.

**2017**

Le Petit Métropolitain n'étant pas Madame Soleil, il faudra attendre la fin de la saison !

# LES MÉTROPOLES SE COORDONNENT POUR ÊTRE DAVANTAGE RECONNUES AU NIVEAU EUROPÉEN

Le 20 juin dernier, l'Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise a organisé une journée d'échanges intitulée "À la rencontre des métropoles européennes". Synthèse des débats et regard d'une experte.

Avec d'un côté, le Brexit et la montée des populismes et, de l'autre, "un désir d'Europe renouvelé", l'Europe se situe à une période charnière. Un moment crucial pour les dix villes amies de la Métropole de Lyon<sup>1</sup> qui s'organisent pour agir plus efficacement sur leur territoire.

## LA COOPÉRATION FAIT LA FORCE

L'étude réalisée par l'Agence d'urbanisme synthétisant les systèmes urbains et institutionnels de ces métropoles<sup>2</sup> a mis en lumière la diversité des modèles de gouvernance. Toutefois, cette diversité n'empêche nullement la convergence des problématiques traitées, qu'il s'agisse du développement économique et durable, de la mobilité ou encore de l'exclusion sociale. En effet, depuis dix ans, les liens tissés entre ces acteurs concernés par les mêmes enjeux contemporains sont gage d'un partage fructueux des modes d'agir territoriaux, comme, par exemple,

les chantiers de performance énergétique à Confluence (chaufferie à bois, mobilité électrique), issus d'une collaboration avec les villes de Munich et Vienne.

## TOUS LES CHEMINS MÈNENT À BRUXELLES

Les financements de l'État aux collectivités se réduisant, ces dernières se tournent vers l'Europe pour expérimenter des démarches innovantes aussi nécessaires à leur cohésion sociale qu'à la compétitivité durable de leur économie. C'est donc pour faire reconnaître la pertinence de ce niveau d'intervention que les métropoles travaillent déjà au prochain calendrier urbain 2020. Fortes d'une utilisation pertinente des fonds publics et d'un savoir-faire aussi créatif qu'indispensable (le revenu local universel barcelonais en est un exemple), elles entendent bien faire valoir auprès de Bruxelles l'intérêt de disposer de budgets propres. Affaire à suivre...

<sup>1</sup> Stockholm, Copenhague, Manchester, Hambourg, Amsterdam, Leipzig, Bruxelles, Munich, Lyon, Turin et Barcelone  
<sup>2</sup> Cette étude est consultable sur le site de l'agence d'urbanisme : [www.urbalyon.org](http://www.urbalyon.org)



Au micro, Brigitte Bariol, déléguée générale de la Fédération nationale des agences d'urbanisme, avec des responsables des métropoles de Bruxelles et de Barcelone

## EMMANUELLE WILLMANN

Responsable de l'unité  
Affaires européennes,  
DARI (DEES)



## "Nous sommes la seule Métropole en France à posséder un bureau per- manent à Bruxelles"

"L'ADN Lyonnais est, par tradition, tourné vers l'international. C'est à partir de l'Europe et des autres continents que la Métropole crée des emplois en boostant son développement, qu'il soit économique, urbain, culturel ou universitaire. Face au désengagement de l'Etat, Lyon va chercher des financements au niveau européen. Ce mode de fonctionnement a deux avantages. Via les échanges d'expériences, il permet d'investir des projets enrichissants. Par ailleurs, nécessitant une bonne connaissance des arcanes européennes, il a amené la Métropole à disposer d'un bureau permanent sur place. Cette présence quotidienne à Bruxelles facilite l'avancée des projets et, via un lobbying ciblé, nous fait décrocher davantage d'aides européennes."

# COMMENT ?

## COMMENT NOS PAVEURS FONT DE L'ART EN TRAVAILLANT ?



Les paveurs métropolitains contribuent à l'entretien des sites du territoire inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO. Un métier ancien qui ne laisse rien au hasard, mais tout au talent d'une pratique éprouvée.



Chaque année, une équipe de quatre agents du service Voirie territoriale de proximité (DDUCV) recouvre environ 2 500 m<sup>2</sup> de pavés sur l'ensemble du territoire, l'essentiel de leur activité se situant sur les 1er, 4ème, 5ème et 9ème arrondissements de Lyon. Ils s'y emploient dans les règles de l'art : les Bâtiments de France y veillent ! Qu'il s'agisse de l'utilisation d'anciens pavés à la finition dite "bouchardée"<sup>1</sup> ou de la "pose droite", tout chantier est réalisé en respectant tradition et pratique millénaire.

### UN COUP DE MAIN À ACQUÉRIR

Après sélection des pavés au dépôt et balisage de la zone de travail, l'indispensable terrassement prépare le savant pavage commençant par la pose dans la droite ligne du cordeau, pour finir par un jointage minutieux. Ces opérations "d'orfèvre urbain" nécessitent, outre un sens esthétique certain, des notions en maçonnerie et sécurité, les lieux d'activité s'avérant très fréquentés. *"Le métier s'apprend majoritairement sur le tas. La formation dispensée*

*par "les anciens" dure entre un an et deux ans", confie Frédéric Tourdot, technicien de régie.*

### LE GOÛT DU TRAVAIL BIEN FAIT

Un bon paveur a l'esprit d'équipe et une résistance physique à toute épreuve. En effet, les travaux se réalisent systématiquement à plusieurs et dehors, qu'il pleuve, vente ou fasse un soleil de plomb. Et quand on sait que tout paveur soulève quotidiennement plusieurs centaines de kilos de pierres, on imagine qu'avoir la forme est une seconde nature. *"Chaque pavé pèse entre dix et quinze kilos, cela économise la salle de sport !"* plaisante Jean-Noël Serrano. Paveur depuis 37 ans, il est enthousiaste comme au premier jour quand on l'interroge sur ses réalisations artistiques et notamment la place de la Trinité dans le Vieux Lyon, sa préférée. Ces ouvrages d'art, aussi remarquables que remarqués, apportent une petite célébrité à nos paveurs puisqu'il n'est pas rare que des touristes leur demandent de prendre la pose.

<sup>1</sup> Pierre taillée avec un marteau à deux têtes carrées garnies de dents plus ou moins denses et fines, appelé boucharde

# SALON DES ENTREPRENEURS CITÉ DES CONGRÈS AU RENDEZ-VOUS DES PROJETS ENTREPRENEURIAUX

Quand une professionnelle tournée vers l'avenir et l'entrepreneuriat et un professionnel au chevet du passé et de l'histoire, se rencontrent, que partagent-ils ?

Noémie Chotycki a fait vivre l'un des temps fort qui ponctue son activité annuelle à Arnaud Galliègue, archéologue et médiateur culturel au musée gallo-romain de Fourvière.



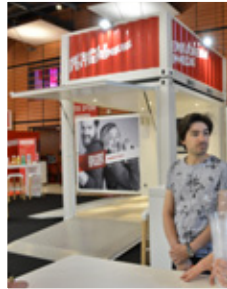
## ARNAUD GALLIÈGUE

Il est archéologue, prépare un doctorat et travaille depuis 7 ans déjà avec le musée Gallo-romain. Arrivé à la Métropole en avril 2017, il est médiateur culturel. Son métier consiste à vulgariser l'archéologie auprès du public et notamment du public handicapé.

## ENTREPRENEURIAT

### LE SALON DE TOUS LES POSSIBLES

Le rendez-vous a été donné au salon des entrepreneurs qui draine, depuis 14 ans déjà, les entrepreneurs et porteurs de projets. Un salon qui attire en deux jours plus de 15 000 visiteurs ! Noémie est diplômée d'un master en communication des organisations, et travaille au sein de l'unité Marketing et promotion de la direction de l'Attractivité et des relations internationales. Elle est notamment engagée dans l'organisation de cet événement pour le compte de la Métropole. En effet, cette dernière dispose d'un stand, placé sous la bannière Onlylyon, qui, explique Noémie, "rassemble plus de 50 structures et dispositifs d'accompagnement à l'entrepreneuriat de notre territoire". Conférences et animations se succèdent durant ces deux journées. La Métropole dispose d'ailleurs de sa propre salle de conférence accueillant environ cent personnes toutes les heures.



## HEURE H

### FAIRE DÉCOLLER LE STAND

Le salon va ouvrir dans une demi-heure. Les allées du centre des congrès sont encore peu animées. Noémie arrive en compagnie d'Arnaud Galliègue.

Sa première préoccupation est de mettre le stand en route : préparer les supports de communication, allumer les écrans qui diffusent une projection continue. Arnaud la suit à l'arrière du stand pour mettre en route un ordinateur.

Je m'assure aussi, lui explique-t-elle, que toutes les personnes sont bien présentes sur le stand aux créneaux qui ont été prévus". En effet, en permanence, environ cinquante intervenants sont là pour renseigner les visiteurs.





### IMPRESSION ?

"J'ai trouvé cette immersion au cœur du salon des entrepreneurs très intéressante, très riche. Cependant, il faut avouer que je suis loin des problématiques de la communication et du marketing.

Je connaissais l'existence du service Attractivité mais je n'avais aucune idée sur son importance et ses actions."



### PRÉPARER L'ÉVÈNEMENT

#### UN TRAVAIL D'ÉQUIPE

"Combien de temps à l'avance prépares-tu la présence métropolitaine sur ce salon ?", demande Arnaud. "Ce salon est réalisé conjointement par l'unité Marketing et promotion de la DARI et le service Développement local de la direction Innovation & action économique". Sur le stand Arnaud rencontre l'équipe qui a œuvré pour cet événement et qui est présente dès l'ouverture : Anne Poutard, Florence Reboul, Stéphanie Weill, Raddouane Ouama, Oriane Dabrowski, etc. "Nous commençons à penser notre venue dès les mois de février et mars, poursuit Noémie. Nous lançons les consultations pour la conception de notre stand, passons les marchés et réfléchissons au contenu des animations et des conférences. Cette année nous avons proposé une animation du stand avec WAOUP".

### ANIMATION DU STAND

#### WAOUP À LA MANŒUVRE

WAOUP se présente comme "le mouvement des empêchés d'innover en rond" et avec eux, les participants vont pouvoir tester leur projet sur le stand de la Métropole. Une cloche retentit. Elle indique le début de l'animation : les futurs entrepreneurs ont 15 minutes, pas une de plus, pour remplir leur "passeport pour la Métropole d'entrepreneurs" en expliquant leur projet en quelques mots. À l'issue de cette épreuve de concision, ils sont invités à rencontrer des experts de la création d'entreprise de la Métropole pour approfondir certains points de leur projet. Arnaud découvre un nouveau monde...

### UN SALON...

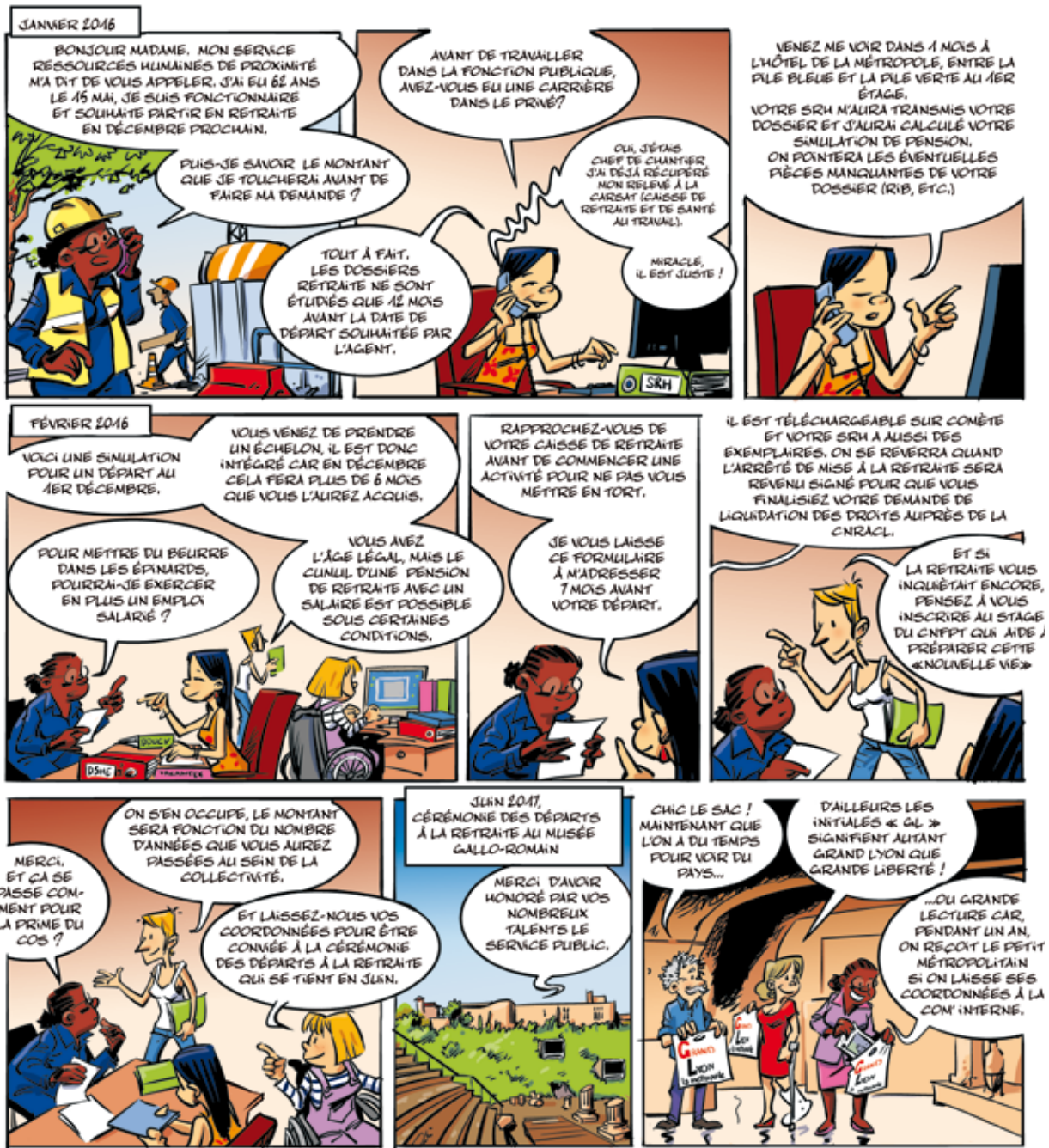
#### MAIS PAS QUE !

"Que fais-tu en dehors de ton engagement sur ce salon ?" interroge Arnaud  
"Je suis chargée de mission marketing sur la thématique de l'entrepreneuriat. Je fais ainsi la promotion des actions de la Métropole à destination des entrepreneurs et des porteurs de projets. Actuellement, nous travaillons au renouvellement de l'offre "Lyon ville de l'entrepreneuriat" qui est le réseau d'accompagnement à la création, reprise et transmission d'entreprises dans le Grand Lyon. Je me charge notamment de l'organisation (forme et fond) des nombreux ateliers et séances de travail avec l'écosystème et de la production des outils et supports de communication liés à cette thématique. Et puis, dans mon portefeuille de mission, j'assure la production du magazine d'attractivité de la Métropole "The only".

# PARTIR EN RETRAITE

## SE PRÉPARE UN AN AVANT SON DÉPART !

Prendre sa retraite est une étape de vie qui se réfléchit et se mûrit. Le Petit Métropolitain vous présente les raisons de cette nécessaire anticipation.



Pour les noms commençant par A, B, C, joindre Sylvie Hollier (04 78 63 36 77) ; pour ceux commençant par D, E, F, G, H, I, joindre Farida Pietrocola (04 78 63 43 74) ; pour ceux commençant par J, K, L, M, N, O, joindre Jeanine Vandroux (04 78 63 43 73) et ceux commençant par P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z, joindre Cécile Chapelle (04 78 63 41 62)  
 Vous trouverez le diaporama de la dernière cérémonie via le lien [publication/retraites](http://publication/retraites) 13 06 2017



**NICOLAS  
PRUVOST**

FUTUR DIRECTEUR  
DE LA DIRECTION  
DE LA RELATION  
AUX TERRITOIRES ET  
AUX USAGERS (DTP).

# « ÊTRE À L'ÉCOUTE, POUR MIEUX RÉPONDRE »

Après avoir travaillé dans la presse, le logement social et un conseil régional, Nicolas Pruvost a rejoint la Métropole. Depuis mai, il œuvre à la préfiguration de la Direction de la Relation aux Territoires et aux usagers (DRTU) dont il prendra les rênes à l'automne. Portrait d'un homme ayant à cœur de conjuguer rencontres, écoute et réussite(s) collective(s).

## Trois dates jalonnant votre parcours ?

1991, responsable marketing dans les médias ; 2009, directeur de projet marketing et développement dans le secteur du 1% logement ; 2015, délégué général du Conseil Économique, Social et Environnemental Régional Rhône-Alpes (CESER).

## Qu'est-ce qui vous enthousiasme dans vos prochaines fonctions ?

Structurer les missions Coordination territoriale et Pacte et contrats avec les communes au sein d'une direction unique dont l'ambition est double. D'abord, renforcer le lien Métropole-territoires qui s'incarnera par la mise en œuvre du Pacte métropolitain et la poursuite d'un dialogue continu. Ensuite, porter une culture commune de la relation usagers au sein des directions, mais aussi développer et accompagner les projets visant à améliorer la qualité de cette relation et du service rendu.

## Quel conseil professionnel vous sert au quotidien ?

"Parler moins et écouter plus". Quand

l'amélioration de la relation avec les communes et les usagers constitue le cœur de votre métier, redoubler d'attention dans l'écoute est une clé précieuse pour comprendre les attentes et besoins auxquels, via la DRTU, la Métropole "entend" mieux répondre.

## Un conseil professionnel qui vous sert toujours ?

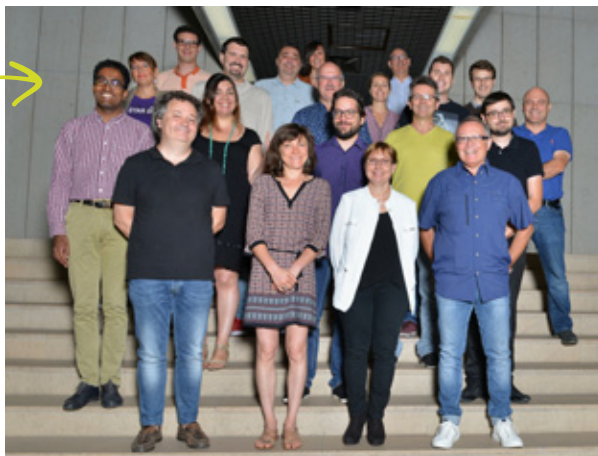
*"Un jour j'irai vivre en théorie car en théorie, tout se passe bien".* Par son absurdité poétique (cette citation fut, un temps, attribuée à Pierre Desproges !), ce trait d'esprit souligne l'indissociable couple "conception / mise en œuvre". C'est en menant des projets concrets - avec leur lot d'imperfections ou difficultés - qu'une stratégie aboutit.

## Une personne que vous admirez ?

Robert Badinter. Un être d'exception par les combats qu'il a menés avec la force de ses convictions (l'abolition de la peine de mort bien sûr mais pas que...). Une vivifiante indépendance d'esprit alliée à une intégrité morale remarquable. Chapeau bas !

## Temps d'accueil des nouveaux arrivants du 4 juillet 2017

Paul	Asnar	DUCV	EAU
Laurent	Bernier	DR	DRH
Vincent	Bourgeois	DUCV	EAU
Hervé	Cabrelli	DUCV	EAU
Nicolas	Chenal	DUCV	Propreté
Laure	Courtois	DUCV	Propreté
Brice	Crouzet	DEES	DINSI
Philippe	Dalle	DUCV	EAU
Damien	De Romance	DUCV	EAU
Carine	Garcia	DUCV	Propreté
Anne-Laure	Garcin	DTP	DPDP
Frédéric	Gauthiez	DR	DRH
Sandrine	Lehmann	DSHE	MDR Rillieux
Bastien	Morin	DR	DRH
Franck	Nier	DUCV	EAU
Sylvain	Perrier	DEES	Musée Gallo-Romain
Stéphane	Sertier	DUCV	EAU
Elodie	Varlet	DR	SRH/DGR
Guillaume	Venesque	DUCV	Propreté
Isabelle	Voegele	DUCV	Eau



## Prépa concours et examens professionnels : inscription avant le 25 septembre 2017

### Avancement de grade 2016 avis à rendre d'ici début octobre

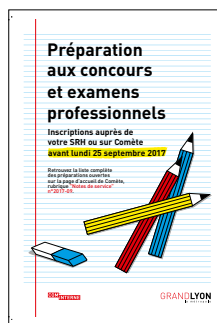
Pour l'année 2017 uniquement, les avis pour l'avancement de grade ont été décorrélés des entretiens professionnels. En effet, face aux difficultés rencontrées en fin d'année 2016 lors des CAP d'avancement de grade, administration et représentants de la CAP avaient convenus de travailler les critères d'avancement de grade dès janvier 2017.

Le nouveau dispositif prend en compte la carrière des agents (ancienneté, concours, examen) mais également la valeur professionnelle. Le système mis en place est plus transparent et permet d'objectiver les éléments pris en compte via un système de points.

À compter de la mi-juillet 2017, les fiches d'avancement de grade nominatives vont être mises à disposition des délégations. Les managers directs ainsi que le N+2 (pour les catégories B et C) et le responsable d'entité (pour les catégories A) devront alors rendre un avis sur l'avancement de grade de leurs agents via cette fiche d'avancement, avant la 1ère semaine d'octobre 2017.

La fiche d'avancement de grade permettra de recueillir l'avis hiérarchique et servira de support aux différentes étapes du processus : elle sera notifiée à l'agent qui aura ainsi connaissance de l'avis porté par sa ligne hiérarchique en fin de processus (à l'issue des CODEL d'octobre 2017).

 **En savoir plus sur Comète, rubrique Ressources ou auprès de votre SRH**



L'ouverture des inscriptions aux prépa-concours et examens professionnels de la fonction publique territoriale a commencé. Cela concerne :

**Filière technique** : Concours interne d'ingénieur territorial.

**Filière médico-sociale** : Concours de cadre de santé paramédical de 2e classe ; Examen professionnel de cadre supérieur de santé ; Concours d'infirmier ; Concours de technicien paramédical ; Concours de moniteur éducateur intervenant familial ; Concours d'auxiliaire de puériculture principal de 2e classe.

**Filière animation** : Examen professionnel d'adjoint d'animation principal de 2e classe.

**Filière culturelle** : Concours d'attaché de conservation du patrimoine ; Concours d'assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal de 2e classe ; Concours d'assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques ; Examen professionnel d'adjoint du patrimoine principal de 2e classe.

**Filière artistique** : Concours de directeur d'établissement d'enseignement artistique ; Examen professionnel de directeur d'établissement d'enseignement artistique.

Le bulletin d'inscription est à retourner à votre SRH complété et signé par votre hiérarchie le lundi 25 septembre 2017 au plus tard.

 **Pour plus de précision (bulletin d'inscription, etc.), consultez la note n°2017-09 sur Comète, rubrique Notes de service.**

# LES ASSOS



21

Ouvert les lundis, mercredis, jeudis et vendredis de 8 h 30 à 16 h 00  
Fermé le mardi - Contact : Nicole Albinana : 04.78.63.41.76

## SPECTACLES

### AUDITORIUM

- Abonnement 6 concerts expresso

### HALLE TONY GARNIER

- Disney sur Glace

### SALLE 3000

- Alice Cooper



### TRANSBORDEUR

- Trust

### THÉÂTRE GUIGNOL

- Guignol dentiste

## CULTURE

### Carte culture My Toc

(6 spectacles + 6 invitations expos, avant premières...) au prix de **39 €**

✂ Information sur Comète, rubrique Promotions COS

## FESTIVALS

### WOODSTOWER

- Pass 3 jours

### FESTIVAL LUMIÈRE

Différentes soirées?

**Se renseigner au COS**



## ABONNEMENTS SPORTIFS À TARIFS CE

- Olympique Lyonnais

- LOU Rugby

- Asvel Basket

✂ Information sur Comète, rubrique Promotions COS

### Remboursement sur factures piscine juillet et août

Factures nominatives des abonnements et entrées piscine de la Région à nous adresser du 1er septembre au 31 octobre au plus tard (montant minimum de 3,50 € / factures à regrouper et donner impérativement en une seule fois).

Participation de 30%, limitée à 20 € par bénéficiaire, avec un maximum de 100 € par famille. Elle ne pourra excéder le montant payé par l'agent. Uniquement valable pour les entrées et abonnements de juillet et août.



Contactez le siège : 33 bis cours Général Giraud - 69001 LYON - Ouvert de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 - Tél. 04 78 28 95 42 - Mail : contact@lyonsportmetropole.org  
Comète : Rubrique "A la pause" - Le site : www.lyonsportmetropole.org

### Sportez-vous bien !

Lyon Sport Métropole vous offre, à vous et votre famille (enfants et conjoint), les moyens de pratiquer une multitude d'activités à des prix attractifs avec un large choix d'horaires (à la pause méridienne, en soirée ou les weekends). L'association a pour objectif de permettre au plus grand nombre d'accéder à la pratique sportive sous plusieurs facettes : sport détente et remise en forme, sport loisirs, sport compétition

Venez découvrir nos 26 sections : aviron, badminton, pétanque, équitation, football, golf, gymnastique, jogging aventure, natation, escalade, pêche, boule lyonnaise, pleine forme/arts martiaux, plongée, randonnée, cyclo VTT, ski alpin, ski

de fond, ski nautique, sport mécanique, sports aériens, tennis, tennis de table, tir sportif, tir à l'arc, voile, handball et body fight.

Vous trouverez forcément votre bonheur dans l'une de nos sections pour passer un été ou une année sportive tout en privilégiant le bien-être et la convivialité.

Retrouvez nous également tout au long de l'année lors de nos divers événements sportifs : Trophée Béraudier, Foulée des Monts d'Or, Tournoi inter-entreprises de Football, Coupe de France des Communautés Urbaines et des Métro-

poles, International de Pétanque...

### Pour tous renseignements,

contacter le siège :

33bis cours Général Giraud  
69001 LYON

Tel : 04 78 28 95 42

contact@lyonsportmetropole.org





**CGT** - 4 rue des Cuirassiers 69003 Lyon - [www.facebook.com/cgtgrandlyonmetropole](http://www.facebook.com/cgtgrandlyonmetropole)

**CGT Métropole** : 04 69 64 56 52 - [cgt.metropole@grandlyon.com](mailto:cgt.metropole@grandlyon.com)

**CGT UFICT** : 04 69 64 56 47 - [cgt.ufict.metropole@grandlyon.com](mailto:cgt.ufict.metropole@grandlyon.com)

**CGT STEPCL** : 04 69 64 56 54 - [cgtstepci@yahoo.fr](mailto:cgtstepci@yahoo.fr)



### Boycott du CT, pourquoi ?

**L'avancement de grade est la possibilité pour un agent titulaire d'évoluer au sein de son cadre d'emploi.**

La Métropole de Lyon élabore sa politique d'avancement de grade et présente ce dossier au Comité Technique (CT). C'est ce qui a été fait le 19 mai. La CFDT comme la CGT et l'UNSA n'ont pas siégé à ce CT.

Ce projet ne fait jamais référence à la compétence des agents ni à leurs connaissances et instaure un avis à la tête du client. C'est pourquoi nous demandons la suppression de l'avis très favorable afin de simplifier le dispositif et

la suppression des points de bonification et de bonus de l'administration. Le décret du 16/12/2014 doit rester la référence, à savoir : réalisation des objectifs, compétences professionnelles et techniques, capacités relationnelles, capacité d'encadrement.

**Sans un avis très favorable, un agent n'aura presque aucune possibilité d'évoluer au sein de notre collectivité ! L'administration définit l'avis très favorable ainsi : "manière de servir excellente ou au-delà des attentes".**

Ce système permettra à l'administration de favoriser ceux qui s'investiront beaucoup, voire trop jusqu'à entraîner des troubles psychosociaux.

Pour la CFDT les compétences et l'ancienneté doivent être mieux prises en compte et valorisées.

**CFDT** - 4 rue des Cuirassiers 69003 Lyon - 04 69 64 56 51 - [cfdtmetropolede lyon.com](http://cfdtmetropolede lyon.com) - [www.facebook.com/cfdtmetropolede lyon](http://www.facebook.com/cfdtmetropolede lyon)



### L'UNSA reçue par le nouveau ministre Gérard Darmanin.

Pendant plus d'une heure, l'UNSA Fonction publique a exprimé ses interrogations et ses attentes au nouveau ministre, tout en regrettant qu'il n'y ait pas un ministère de la Fonction Publique à part entière.

L'UNSA a réaffirmé son attachement au statut de la fonction publique et à son unicité.

L'UNSA a fait part au ministre de ses inquiétudes sur le projet d'évolution des retraites et son impact potentiel sur les fonctionnaires ainsi que sur le projet de suppression de 120 000 postes.

L'UNSA a rappelé ses préoccupations sur la santé, sécurité, conditions de travail et sur la qualité de vie au travail.

Enfin, l'UNSA a insisté sur la nécessité d'une évolution des rémunérations, en particulier pour les agents dont les salaires sont les plus bas. Le ministre n'a pas fermé la porte à un rendez-vous salarial, tout en précisant qu'il n'était pas prévu pour 2017 une nouvelle hausse du point d'indice.

**UNSA Grand Lyon** - 3 rue des Cuirassiers 69003 Lyon  
04 69 64 56 46 - [unsa@grandlyon.com](mailto:unsa@grandlyon.com)



**CFE-CGE** Métropole de Lyon - 4 rue des Cuirassiers  
69003 Lyon - 04 69 64 56 45 - [cgc@grandlyon.com](mailto:cgc@grandlyon.com)  
[cgcmetroplede lyon.blogspot.fr](http://cgcmetroplede lyon.blogspot.fr)



### Nouvelles règles d'avancement en catégorie C

**C :** Les règles d'avancement du premier au deuxième grade évoluent en 2017. En effet, les deux voies d'accès au deuxième grade (C2) ne font plus l'objet d'une répartition de nombre de postes à pour-

voir... Jusqu'ici, un fonctionnaire de catégorie C sur un premier grade C1 pouvait bénéficier d'un avancement de grade soit par un avancement au choix (l'employeur choisit les agents sur un tableau d'avancement), soit par la réussite à un examen professionnel. Or, la réforme du 04 mai 2017 (décret n° 2017-715) maintient certes ces deux voies d'accès au grade supérieur (C2), mais elle supprime surtout la répartition des postes entre ceux qui ont réussi l'examen professionnel et ceux sélectionnés au choix. Dès lors, le fonctionnaire sur un grade C1 pourra être nommé au grade supérieur, s'il remplit les conditions d'avancement. Cette réforme devrait donc laisser plus de souplesse à l'employeur pour avancer les agents appartenant au premier grade de la catégorie C. **Contactez-nous !**

**FNACT-CFTC** - 4 rue des Cuirassiers 69003 Lyon  
04 69 64 56 49 - cftc@grandlyon.com



**FO** - Porte Sud - 4 rue des Cuirassiers 69003 Lyon  
04 69 64 56 48 - fo@grandlyon.com

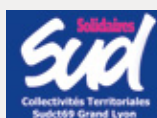


### Le droit à l'information

Tout agent territorial a des droits et obligations. Les obligations : effectuer les missions confiées, respecter la hiérarchie, discrétion professionnelle et droit de réserve. **Les droits les connaissent-ils ?**

Les congés annuels, l'avancement de grade, la protection sociale... Mais pas seulement... S'il y a le droit, souvent contesté, de GRÈVE, Il y a un droit fondamental et non négligeable : le droit à l'INFORMATION. Un syndicat n'est pas forcément un organe contestataire, c'est un organisme mis à votre disposition pour vous ÉCOUTER, vous INFORMER, vous ACCOMPAGNER dans votre carrière professionnelle. Pour cela, tout agent a la possibilité de participer à 2 heures d'information par mois. Les syndicats affichent leurs dates et heures dans vos services. N'hésitez pas à venir poser vos questions, évoquer vos inquiétudes. Faites le bon choix : celui de la FA.

**FA-FPT** - GEMELLYON SUD - 59 bd Vivier Merle Lyon 3ème  
(à 100 m de l'adresse actuelle) 04 69 64 56 50 - fafpt@grandlyon.com



**SUD** - 3 rue des Cuirassiers 69003 Lyon - 04 69 64 56 57  
sud@grandlyon.com



Retrouvez-nous sur : [www.snuter-fsu.fr](http://www.snuter-fsu.fr)



**FSU** - 3 rue des Cuirassiers 69003 Lyon - 04 69 64 56 55  
Port. 07 63 07 86 85 - FSU@grandlyon.com



### Burn out : réagissons collectivement

L'organisation de la Métropole, structurée par blocs, est déresponsabilisante. Elle détruit les agents métropolitains, particulièrement les cadres intermédiaires et les managers.

**Objectifs irréalistes, confrontation à la souffrance, manque d'autonomie, instabilité organisationnelle, conflits de valeurs, autant de facteurs qui expliquent la souffrance au travail, vécue par nombre de nos collègues.**

Les conditions de travail doivent être analysées, sans attendre et se traduire en plans d'actions concrets, négociés avec les partenaires sociaux, avant que l'irréparable ne survienne.

**Le burn out n'est pas une fatalité, même si la Métropole de Lyon en fait peu de cas. Rejoignez l'UNICAT pour en combattre les causes.**

**UNICAT** - 4 rue des Cuirassiers 69003 Lyon - 07 63 07 87 32  
ou 04 69 64 56 56 - unikatmetropole@grandlyon.com

# TEMPS FORTS À LA MÉTROPOLE

**7, 8, 9 JUIN**

**SALON HANDICA**

Stand métropole de Lyon  
à Eurexpo.



**15, 16, 17, 18 JUIN**

**LYON CITY DEMAIN**

Plein succès au parc de Gerland  
pour penser l'impact du design  
urbain sur le mieux vivre ensemble.



**LE 18 JUIN, CÉRÉMONIE  
DES DÉPARTS  
À LA RETRAITE**

Plus de 150 personnes  
ont répondu présentes  
au Musée Gallo-Romain.



**13 JUIN, JARDINS  
AUSSI REMARQUABLES  
QUE REMARQUÉS !**

Parc de Lacroix-Laval.